

Bienvenue sur votre lieu de réception!

Nous vous souhaitons la bienvenue à la Métairie du Château, et nous engageons à être présents et disponibles pour répondre à toutes vos questions en amont ou lors de la réception.

L'entretien et la préservation de ce site que vous avez choisi est notre préoccupation principale, et nous y consacrons beaucoup de notre temps.

En effet, nous souhaitons pouvoir vous proposer la Métairie sous son meilleur jour! Des locaux propres, du matériel et électro-ménager en parfait état de marche et entretenus, des abords soignés et entretenus, sans mégots ou papiers etc...

Pour cela nous faisons de notre mieux, et vous allez devoir nous aider!

En effet, si nous n'avons aucun doute sur vos engagements pris avec nous lors de la signature du contrat, c'est vous et vous seuls qui vous engagez pour l'ensemble de vos invités.

Lors de l'état des lieux de sortie, c'est bien vous qui devrez signer le document avec nous, et non vos invités! En cela vous avez le devoir de les responsabiliser, pour une fête et un lendemain de fête sans fausse note.

La règle est donc simple: vous devez restituer l'ensemble du site dans l'état ou vous avez apprécié de le trouver en arrivant! Bien-sûr nous pouvons vous y aider avec la mise en oeuvre du forfait ménage, mais cela implique quand même que vous veilliez à un ensemble de règles, et que chacun de vos invités soient impliqués avec vous. Certaines de ces règles vous sembleront absolument évidentes, mais d'expérience, croyez-nous sur le fait que pour certaines personnes elles ne le sont pas!

Pour vous simplifier la tâche, la plupart d'entre elles sont listées ici, et ce règlement est affiché et à votre disposition dans tous les gîtes ainsi que dans la salle de réception.

Le jour de votre arrivée, vous devrez expressément arriver au moins deux heures avant vos premiers invités, nous aurons ainsi le temps de parcourir le site avec vous et de procéder à l'état des lieux d'entrée.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous souhaitons un bon séjour!

Michel et Marie-Laure

Rappel de quelques points du règlement

Pour un bon séjour, mais surtout pour faciliter la tâche de vos hôtes lors de ce séjour, nous souhaitons porter à votre connaissance quelques points précis. Ils sont simples et permettent à tous un séjour dans les meilleures conditions.

Nous pouvons témoigner du mal que ce sont donné vos hôtes pour organiser au mieux une réception réussie pour chacun d'entre-vous! Prenez quelques instants pour lire ce document et respecter ces quelques consignes, ils vous en seront reconnaissants!

Merci à tous, et bon séjour!

- L'accueil se fait aux gîtes le jour d'arrivée à partir de 16 heures, les résidents doivent avoir quitté leurs gîtes (selon la durée du séjour) le matin avant midi pour un départ sur un jour de semaine, ou le soir avant 16.00 heures pour un départ le dimanche. Simplement pour nous permettre d'effectuer tranquillement l'état des lieux de sortie avec vos hôtes!
- Ne sont admis dans les gîtes que les résidents ayant loué et séjournant sur place, à l'exclusion de toute autre personne. Si des dégradations venaient à survenir, vos hôtes en seraient responsables, et avec 130 personnes vous pourriez vite être dépassés! Que la consigne soit claire dès le départ, vous n'en serez que plus serein!
- Les enfants doivent être surveillés, et en aucun cas livrés à eux-mêmes. Nous pouvons témoigner de leur imagination sans limite pour inventer des bêtises, et leur sécurité doit être une priorité absolue pour une fête réussie!
- Nous aussi, nous aimons bien les confettis, serpentins et autres décorations festives. Les ramasser un par un le lendemain pour préparer la venue des prochains hôtes... beaucoup moins! C'est pour cela que vous ne pourrez pas en utiliser ici.
- Pour des raisons évidentes de sécurité, les feux d'artifices, lanternes volantes et autres éléments intégrant du feu sont interdits, n'oubliez pas que la forêt est partout ici!
- Attention aux mégots par terre, il faudra les ramasser si il y en a! Il y a pas moins de 14 très grands cendriers répartis à l'extérieur du site, vous en aurez toujours un sous la main!
- Les tentes de camping ne sont pas admises, les camping-car et caravanes non-plus, sauf autorisation expresse (demander à vos hôtes).
- Attention à vous garer sur les places de parking fléchées et prévues à cet effet. Pas de parking sauvage!
- L'accès à la piscine est autorisé de 10.00 heures le matin à 20.00 le soir.
- Les animaux ne sont pas admis sur le site.
- Les poubelles devront être vidées et évacuées, l'ensemble des contenants recyclables devront être transportés dans les containers prévus à cet effet.
- Le forfait ménage ne concerne que le nettoyage des locaux, pas leur rangement: les lave-vaisselles sont vidés, le mobilier est à sa place, les poubelles sont évacuées, les tables débarrassées, etc...
- Nous n'imposons pas de limite horaire, mais vous demandons de veiller à respecter les habitants du lieu et leurs voisins! Au delà d'une certaine heure, merci d'éviter les cris et chants à l'extérieur, et veillez bien à garder les portes de la salle fermées.
- Nous avons planté quelques fleurs et arbustes, on les aime bien, c'est joli et accueillant, ça apporte un peu de couleur... Prenez-en soin, merci! Elles ne méritent pas d'être piétinées, abîmées, ou pire...

